

Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Digitalisation

Procès-verbal de la réunion du 20 février 2024

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

- 1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 23 janvier 2024 et du 6 février 2024**
- 2. 8231 Projet de loi portant approbation de la Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur, faite à Paris, le 25 novembre 2019**
- Rapporteur : Monsieur André Bauler
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
- 3. Divers**

*

Présents : Mme Barbara Agostino, M. Guy Arendt, M. André Bauler, Mme Taina Bofferding, Mme Liz Braz, M. Sven Clement, M. Franz Fayot, M. Christophe Hansen, Mme Françoise Kemp, Mme Octavie Modert, M. Gérard Schockmel, M. David Wagner, Mme Joëlle Welfring, M. Laurent Zeimet

M. Claude Haagen, observateur

Mme Stéphanie Obertin, Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur

M. Léon Diederich, Mme Christiane Huberty, Mme Stéphanie Schott, du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur

M. Dan Schmit, de l'Administration parlementaire

Excusé : M. Tom Weidig

*

Présidence : M. Gérard Schockmel, Président de la Commission

*

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 23 janvier 2024 et du 6 février 2024

Les projets de procès-verbal sous rubrique sont adoptés à l'unanimité.

2. 8231 Projet de loi portant approbation de la Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur, faite à Paris, le 25 novembre 2019

Le Rapporteur, M. André Bauler (DP), présente son projet de rapport. Lors de la présentation, l'orateur rappelle notamment l'objet du projet de loi sous rubrique et les principes de la convention à approuver.

Le projet de rapport ne suscitant aucune observation complémentaire des membres de la Commission, il est procédé au vote sur ce dernier.

- *La Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Digitalisation adopte le projet de rapport à l'unanimité.*
- *En ce qui concerne le temps de parole pour les débats en séance plénière, la Commission propose le modèle de base.*

3. Divers

Faisant suite aux discussions lors de la réunion du 6 février 2024 relatives à la situation des étudiants en Bachelor en sciences sociales et éducatives, le président de la Commission, M. Gérard Schockmel (DP), informe les membres de la Commission qu'il avait contacté le président de la Commission du Travail en vue d'organiser la réunion jointe retenue lors de la dernière réunion. Le président de la Commission du Travail a ensuite indiqué que sa Commission propose d'inclure également la Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse dans ces discussions. Les administrateurs des trois commissions visées ont été chargés de déterminer une date pour organiser ladite réunion.

Mme Octavie Modert (CSV) donne à considérer que l'organisation d'une réunion de trois commissions risque d'être plus compliquée que celle d'une réunion de deux commissions.

M. Gérard Schockmel (DP) estime que cette observation est pertinente. Cependant, la Commission du Travail a exprimé la volonté d'inclure une troisième commission et l'orateur ne se voit pas contester cette volonté.

Procès-verbal approuvé et certifié exact
--